



Mavenclad® (cladribine)

Mavenclad® est utilisé dans le traitement de la sclérose en plaques récurrente-rémittente. Vous trouverez ici toutes les informations importantes sur le traitement par Mavenclad®. Pour de plus amples informations sur les médicaments et les traitements disponibles, lisez l'Info-SEP «Traitement de la sclérose en plaques».

L'essentiel en bref

- Mavenclad® est utilisé dans le traitement de la SEP récurrente-rémittente avec évolution très rapide et hautement active chez l'adulte.
- Le médicament ralentit l'évolution de la maladie.
- Il est pris sous forme de comprimés en 2 cycles répartis sur 2 ans.

Substance active et effet

La substance active cladribine contenue dans Mavenclad® est ce que l'on appelle un analogue de nucléosides.

La cladribine agit de manière spécifique sur certains sous-groupes de globules blancs (lymphocytes) jouant un rôle dans la SEP. Le nombre de lymphocytes baisse momentanément (immunosuppression) et certaines de leurs fonctions sont perturbées. La fréquence des poussées est ainsi réduite et la progression du handicap peut être retardée.

Indications

Ce médicament est prescrit aux adultes présentant un diagnostic confirmé de sclérose en plaques (SEP) avec évolution par poussées très rapide et hautement active malgré le traitement, ou qui n'est pas encore traitée et pour laquelle il existe des indices d'une telle évolution.

Contre-indications

Ne prenez pas ce médicament dans les cas suivants:

- Hypersensibilité aux comprimés

- Système immunitaire affaibli
- Infections chroniques (p. ex. tuberculose, hépatite, VIH)
- Procréation, grossesse, allaitement
- Après une leucoencéphalopathie multifocale progressive (LEMP)
- Tumeurs malignes
- Insuffisance rénale et/ou hépatique

Effets secondaires possibles

La cladribine peut provoquer les effets secondaires suivants:

 Risque accru d'infections dont l'une, fréquente, est le zona.

Dans les études d'homologation, les patients traités par Mavenclad[®] étaient plus fréquemment sujets à des tumeurs malignes que ceux ayant reçu le placebo. Toutefois, avec Mavenclad[®], aucune augmentation de la fréquence des tumeurs n'a puêtre observée par rapport à la population normale.

Mesures de précaution

Avant de commencer le traitement, il convient d'avoir reçu tous les vaccins standards. Il convient d'exclure la présence d'une infection chronique ou d'une tumeur.

Des analyses sanguines doivent être réalisées avant, pendant et au minimum jusqu'à six mois après le traitement.

Avant de commencer le traitement, une grossesse doit être exclue et évitée pendant le traitement de manière fiable. Pendant le traitement et au cours des 6 mois suivant la dernière dose, hommes et femmes doivent avoir recours à des

méthodes de contraception. Les jours de prise et au cours des 4 semaines suivantes, une protection supplémentaire doit être utilisée, comme les préservatifs, en plus d'une contraception avec la «pilule» (double contraception). Les hommes traités par Mavenclad® doivent utiliser un moyen de contraception sûr pendant et au minimum jusqu'à six mois après le traitement afin d'éviter toute grossesse de leur partenaire.

Il est recommandé aux femmes qui tombent enceintes alors qu'elles prennent Mavenclad® d'interrompre le traitement.

Mavenclad® ne doit pas être associé à un autre traitement contre la SEP.

Le traitement doit être prescrit et supervisé par un médecin connaissant bien la SEP. En outre, une garantie de prise en charge par l'assurance-maladie doit être obtenue.

Portez la «carte de thérapie Mavenclad®» sur vous et présentez-la lors de votre visite chez le médecin.

Administration

Mavenclad® se présente sous forme de comprimés de 10 mg à prendre en deux phases réparties sur deux ans. Puisque la posologie dépend du poids corporel, le nombre de comprimés varie d'un patient à l'autre.

Les phases de traitement durent deux semaines (de 4 à 5 jours). La première a lieu au début du premier mois et la seconde au début du deuxième mois de chacune des années de traitement.

Après la prise de Mavenclad®, il convient d'attendre au minimum trois heures avant de prendre un autre médicament.

Durée du traitement

Une fois la deuxième phase terminée, aucun autre traitement n'est nécessaire.

Si vous êtes traité par un autre médicament contre la SEP, une marge de sécurité entre les traitements sera examinée.

La Société suisse SEP est neutre et indépendante. Elle n'accepte aucun soutien financier de l'industrie pharmaceutique.

Coûts

L'assurance de base de la caisse-maladie prend en charge les coûts de Mavenclad[®]. Votre médecin déposera une demande de garantie de prise en charge auprès de votre caisse-maladie ou de la Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie (SVK). Il vérifiera ensuite tous les ans s'il est indiqué de poursuivre le traitement.

Remarques

- En cas de désir d'enfant, le neurologue discutera avec vous de l'opportunité de poursuivre le traitement.
- Vous trouverez de plus amples informations destinées aux patients sur le médicament sur www.swissmedicinfo.ch
- Cette Info-SEP concerne les adultes. Lisez également l'Info-SEP «<u>Traitement de l'évolution pour enfants et adolescents atteints de SEP</u>».
- Pour plus d'informations, demandez conseil à votre médecin ou à la Société suisse SEP.

Infoline SEP

0844 737 463

Lu – ve de 9h00 à 13h00



Société suisse de la sclérose en plaques Rue du Simplon 3 / 1006 Lausanne Information: www sclerose-en-plaques.ch / 021 614 80 80 info@sclerose-en-plaques.ch



